

provinces centrales, l'hiver prochain. Nous savons parfaitement ce que peut produire la grève des ouvriers anglais au sujet de notre approvisionnement en combustible; mais nous nous préoccupons surtout de fournir de la houille canadienne aux provinces centrales. Le Gouvernement s'intéresse vivement à ce problème.

M. ROSS (Kingston): Monsieur l'Orateur, je ne partage pas l'avis du ministre, à savoir que l'ancien comité n'a pas discuté cette question. Je ne me rappelle aucun aspect du problème de la houille dont ce comité n'aurait pas tenu compte et, si je ne me trompe, le ministre verra dans les comptes rendus qu'on examina cet aspect du problème comme tous les autres. Le ministre ne semble, pas plus cette année que les années précédentes, comprendre toute la gravité de cette question. Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'appeler votre attention sur ces faits. Le 22 janvier dernier, le député de Calgary-Ouest (l'hon. M. Bennett) a fait connaître au ministre ce qui lui semblait un état de choses grave, comme le fit, le 25 janvier, le représentant de Bow-River (M. Garland). Le ministre avait répondu:

La situation peut être grave aux yeux des mineurs de l'Alberta, mais il n'y a pas urgence selon nous.

A ce moment même, la situation était grave dans l'est de l'Ontario. A peine deux mois plus tôt, le ministre devait connaître l'urgence de la question, puisque, dans une dépêche de la *Presse Canadienne* datée d'Ottawa le 28 décembre et intitulée: "L'honorable Charles Stewart met le public en garde contre une crise", on lui fait dire:

Dans une interview, l'honorable Charles Stewart conseille fortement aux ménagères "de se protéger immédiatement en faisant des approvisionnements de tout combustible qu'elles peuvent trouver aux prix actuels".

Et ainsi de suite. A cette époque, si l'on en croit le ministre, la question du combustible était grave; mais, le 25 janvier, il déclarait qu'il n'y avait pas urgence selon lui, bien que la situation fût alarmante à ce moment-là. Le ministre semble imbu des mêmes idées aujourd'hui: il veut attendre le rapport de ce comité, comme il a fait auparavant...

L'hon. M. STEWART: Puis-je interrompre? Je n'ai jamais rien dit de tel.

M. ROSS (Kingston): Monsieur l'Orateur, la situation est si grave actuellement que le Gouvernement devrait se charger de régler lui-même la question. Il a acquis une réputation peu enviable pour avoir nommé des comités et des commissions de toutes sortes, lesquels n'ont jamais rien fait. Le chef du Gouvernement a nommé une commission

chargée de s'enquérir de la question du bois à pâte; qu'a-t-elle fait? Ses membres ont vagabondé de façon moderne et fait un voyage dans d'excellents wagons de luxe et autres, jusqu'à ce que le ministre des Finances s'est vu forcé de les rappeler, de leur enlever leur position et leur traitement. Je ne puis voir ce que ce comité pourra bien faire; aujourd'hui ce problème est devenu si grave que le Gouvernement devrait se faire un devoir de le résoudre, de s'en occuper et d'accepter ses responsabilités.

Le très hon. MACKENZIE KING: Monsieur l'Orateur...

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Ce discours va-t-il clore le débat?

Le très hon. MACKENZIE KING: Non, ce n'est pas pour y mettre fin.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Si le motionnaire prend la parole, le débat prend fin, mais s'il est bien entendu qu'il n'en sera pas ainsi, c'est bien.

M. l'ORATEUR: Quelle est la question?

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Le très honorable premier ministre s'est levé pour prendre la parole, et j'ai fait remarquer que cela mettrait fin au débat, vu qu'il est l'auteur de la motion.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je désire simplement fournir un mot d'explication.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Je suis bien disposé à laisser parler l'honorable député pourvu qu'il soit entendu que cela ne mettra pas fin au débat.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne désire que donner une explication. Pour sa part, le Gouvernement ne cherche qu'à se rendre au désir de l'honorable député de Lambton-Est, qui a formulé le souhait de faire nommer ce comité. C'est pour se rendre à ce souhait que le Gouvernement a consenti à nommer un comité, seulement si les honorables députés de l'opposition sont d'avis que ce comité va être inutile, nous sommes tout disposés à retirer la motion.

M. F. P. QUINN (Halifax): Cette affaire est de la plus grande importance pour la province de la Nouvelle-Ecosse, d'où je viens, et cette province a les gisements houillers les plus exploités du Dominion. Or je ferai remarquer que la Nouvelle-Ecosse n'a pas de représentant dans ce comité. La province du Nouveau-Brunswick, dont les gisements sont comparativement de peu d'importance est représentée; il en est ainsi pour l'Alberta, et je désirerais savoir pourquoi l'on ne voit pas de représentant de la Nouvelle-Ecosse faire partie de ce comité.